

## Postes vacants

# SCFP 2745 Section local région 6, Zone A, Zone B, Zone C Du 20 au 27 octobre 2025

Ce concours est ouvert jusqu'au 27 octobre 2025 à 16 h.

Les personnes intéressées doivent compléter l'annexe 1 ci-jointe et la faire parvenir

Par courriel à l'adresse suivante : DSF-NE-2745@nbed.nb.ca

SEULES les personnes qui auront complété l'annexe susmentionnée seront considérées pour les postes vacants.

	POSTE	POSTE PERMANENT			
No Poste	Classification	Nom École	Heures/ semaine	Date Début	Date Fin
2026DSFNE-152	Adjointe administrative d'école II	La Croisée	36.25	36.25 <b>5 janvier 2026</b>	26 juin 2026
	POSTE	POSTE TEMPORAIRE			
No Poste	Classification	Nom École	Heures/ semaine	Date Début	Date Fin
2026DSFNE-153 TEMP	Assistante en éducation	Le Galion des Appalaches	30	Dès que possible	19 juin 2026

Voir détails et exigences du poste dans document en annexe

AVIS POUR LE PERSONNEL SURNUMÉRAIRE : Si vous désirez recevoir les affichages par courriel, veuillez nous envoyer vos coordonnées à l'adresse courriel mentionnée ci-haut. Page 1 de 1 20 octobre 2025



PERMANENTE L	PERMANENTE □ SURNUMÉRAIRE □						
Adresse couri	riel (obligatoire) :						
	(						
receptione							
		ostes vacants					
	Affichage du 20 au 27	octobre 2025 (16 heur	es)				
Pour s'assurer que j'ai bien reçu votre annexe, je vous répondrai <u>Merci, bien reçu</u> . Si je ne vous réponds pas, assurez-vous de faire un suivi avec moi avant que l'affichage se termine.							
e fais la demande pour l	le ou les poste(s) vacant(s) suivant	s :					
CHOIX	# du ou des poste(s) vacant(s)	NOM DE L'ÉCOLE	# D'HEURES				
1er choix							
2 <sup>e</sup> choix		Ti Ti					
3 <sup>e</sup> choix							
4 <sup>e</sup> choix							
5° choix							
6e choix							
7 <sup>e</sup> choix							
8 <sup>e</sup> choix							
9e choix							
10 <sup>e</sup> choix							
11 <sup>e</sup> choix							
12e choix							
récision :							
	e l'employé(e)	Da					

## ADJOINT ADMINISTRATIF D'ÉCOLE OU ADJOINTE ADMINISTRATIVE D'ÉCOLE II

0312-261 Révisé 05-11

### DESCRIPTION

Il s'agit d'un travail administratif réalisé dans une école et comportant des responsabilités. Relevant du directeur ou de la directrice, ou de son représentant, la personne titulaire de ce poste est chargée du fonctionnement du secrétariat et peut donc être appelée à surveiller d'autres membres du personnel de soutien. Une partie importante des fonctions consiste à coordonner les services administratives et de bureau de l'école et à décharger le directeur ou la directrice et le directeur adjoint ou la directrice adjointe de certaines fonctions administratives. Le travail peut aussi comporter les tâches suivantes : préparer des rapports pour le directeur ou la directrice; rédiger des lettres et, dans certains cas, signer de la correspondance autre que des documents courants ou des formulaires; tenir à jour la caisse de l'école; s'assurer que le coffre-fort est bien gardé; remplir les tâches liées aux cérémonies de remise des diplômes et aux services de location de l'école et aider à trouver des enseignants ou des enseignantes pour faire de la suppléance.

La personne titulaire peut aussi être chargée des fonctions suivantes : dactylographier, saisir sur clavier et rédiger de la correspondance, des tableaux, des rapports, des formulaires, des notes de service et d'autres documents en se fondant sur des ébauches, des manuscrits ou des enregistrements au dictaphone; interpréter les règles, les lignes directrices et les procédures; préparer, traiter et vérifier des dossiers et d'autres documents; établir et tenir à jour des systèmes de classement, y compris des systèmes de classement informatisés; commander et distribuer des fournitures et du matériel de bureau; dresser des inventaires; s'acquitter des fonctions de réceptionniste; ouvrir, lire et distribuer le courrier et y répondre ou proposer des mesures de suivi; se servir d'une gamme étendue de matériel de bureau; exécuter des opérations informatiques relatives aux dossiers des élèves, par exemple la saisie, le traitement et l'extraction de données; noter le compte rendu de diverses réunions, puis rédiger et distribuer les procès-verbaux.

N.B. D'autres tâches connexes peuvent être assignées de temps à autre pour assurer le bon fonctionnement de l'école.

### **QUALITÉS REQUISES**

Diplôme d'études secondaires complété par des cours relatifs au domaine commercial, y compris des cours en informatique ou tout autre cours lié au domaine d'emploi, et au moins une année d'expérience de travail connexe, ou l'équivalent en formation et en expérience.

0343-261 Révisé 05-11

### DESCRIPTION

Il s'agit d'un travail qui consiste principalement à appuyer les enseignants dans l'exécution de leurs fonctions et à subvenir aux besoins physiques d'élèves exceptionnels. Relevant d'un enseignant ou d'une enseignante, la personne titulaire de ce poste s'occupe des enfants individuellement ou en groupes. Elle s'acquitte notamment des fonctions suivantes : fournir une aide dans les salles de classe, la bibliothèque, les ateliers et les laboratoires, ainsi que d'autres milieux d'apprentissage; apporter une aide relative à la surveillance des élèves; participer à la préparation des aides didactiques et au montage du matériel, selon les instructions de l'enseignant ou de l'enseignante; assurer le tutorat des élèves; aider à tenir à jour les dossiers et aider les enseignants à atteindre leurs objectifs sur les plans de l'enseignement et des comportements sociaux ou personnels des élèves. La personne titulaire peut aussi être chargée des fonctions suivantes : aider à transporter les élèves à destination et en provenance de l'école; les aider à se déplacer à l'intérieur de celle-ci, à manger, à rester propres, à se vêtir et à aller aux toilettes et prendre soin des élèves munis d'un cathéter.

N.B. D'autres tâches connexes peuvent être assignées de temps à autre pour assurer le bon fonctionnement de l'école.

### **QUALITÉS REQUISES**

Diplôme d'études secondaires complété par la réussite d'un cours approuvé en rapport avec le domaine de travail et expérience auprès des enfants ou aptitudes manifestes à cet égard, ou l'équivalent en formation et en expérience. Une formation particulière, jugée essentielle par l'employeur pour répondre aux besoins spéciaux des élèves, peut aussi être exigée.